

Déplacements professionnels à deux roues motorisées

RS7576 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	300
Formacode(s)	31817, 31831
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	30/04/2026
Date d'échéance	30/04/2031

Certificateur(s)

CENTAURE · SIRET : 41219279100033

Partenaires habilités

8 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 8 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
CENTAURE BRETAGNE	38916585300018	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE GRAND EST	38332835800049	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE ILE DE FRANCE	44911839700016	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE ILE DE FRANCE	44911839700024	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE MIDI PYRENEES	34493675200031	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE MIDI-PYRENEES	34493675200023	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE NORD EST	39230034900025	Former et organiser l'évaluation
CENTAURE RHONE ALPES	34257482900012	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

La certification vise à répondre à l'augmentation des usages professionnels du deux-roues motorisé, en particulier en environnement urbain et périurbain.

Elle s'adresse à des professionnels dont l'activité implique des déplacements réguliers ou occasionnels sous contrainte de temps, de trafic et de conditions de circulation variables.

Le marché du travail exprime un besoin croissant en compétences spécifiques permettant de sécuriser ces déplacements, au-delà des savoirs initiaux liés au permis de conduire.

Les employeurs sont confrontés à des enjeux majeurs de prévention du risque routier professionnel, de santé et sécurité au travail, ainsi que de réduction des accidents de trajet et de mission.

La certification a pour objectif de développer des compétences opérationnelles en préparation des déplacements professionnels à deux roues, maîtrise du véhicule et adaptation de la conduite en situation dégradée.

Elle permet aux bénéficiaires d'anticiper les risques, d'analyser leur environnement et de prendre des décisions proportionnées pour maintenir la maîtrise du véhicule.

Les compétences certifiées contribuent directement à la fiabilité des déplacements et à la continuité de l'activité professionnelle.

La certification constitue également un outil de reconnaissance formelle des compétences acquises dans un cadre

professionnel.

Elle s'inscrit enfin dans une démarche globale de prévention, de responsabilisation des conducteurs et de sécurisation durable des parcours professionnels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Organiser ses déplacements professionnels, en les préparant, en identifiant les facteurs de fiabilité, et en maîtrisant les données de sécurité technique et réglementaire pour exécuter sa mission.

Adopter une position de sécurité en appliquant les techniques de maniabilité, en tenant compte de la dynamique des véhicules et des facteurs exogènes pour maîtriser l'équilibre individu – machine.

Adapter sa conduite dans des situations dégradées en évaluant les niveaux de risque, en appliquant les principes de santé et sécurité au travail, et en prenant des décisions proportionnées permettant de maintenir la maîtrise du véhicule, de préserver son intégrité physique et celle des autres usagers.

Maîtriser les trajectoires de sécurité en circulation en adoptant des lignes de conduite adaptées à la visibilité, au trafic, à la géométrie de la route et aux risques identifiés, afin de garantir la sécurité du pilote, des usagers et l'efficacité du déplacement professionnel.

Pratiquer une conduite éco-responsable en s'inscrivant dans une démarche de responsabilité sociétale, pour réduire l'impact environnemental dans son activité professionnelle.

Secteur d'activité et type d'emploi

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

possession du permis de conduire en rapport avec la certification conformément à l'Article R221-4 du code de la route.

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le stagiaire doit être titulaire du permis de conduire, adapté à la cylindrée de son véhicule 2 roues motorisées.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir suivi la formation dans son intégralité

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

- Un représentant de Centaure.
- Un expert de la conduite sécurisée en deux roues motorisées externe à Centaure

Base légale

Date de décision	30/04/2026
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	30/04/2031
Date de dernière délivrance possible	30/10/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2025	152	—	—	—
2024	123	—	—	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RS6358

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.centaure.com/nos-formations-pour-les-professionnels/8-preventis-2-roues-motorisees.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/7576/>

Où se former

Formations référencées	3
Organismes	2
Régions couvertes	3
Prix indicatif	1 450 €
Durée	21 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	12
Parcours menés à terme	12
Taux d'achèvement	100 %
Période	08/2026 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	33
Montant total engagé	47 850 €
Coût moyen par dossier	1 450 €
Durée moyenne	21 h
Période	06/2026 – 09/2026
France compétences	88 %
Reste à charge titulaire	9 %
Entreprise	3 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.